

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 2020-366 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-
334 CONCERNANT LA CIRCULATION, LE
STATIONNEMENT ET LE TRANSPORT LOURD**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2020-366 modifiant le règlement 2018-334 concernant la circulation, le stationnement et le transport lourd.

Le règlement numéro 2020-366 a fait l'objet d'un avis de motion et d'une présentation lors de la séance ordinaire tenue le 4 août 2020.

Le règlement numéro 2020-366 est disponible pour consultation au bureau municipal, soit au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité.

DONNÉ à Saint-Dominique, le 3 septembre 2020.

Christine Massé
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière